

**CAISSE D' ACTIONS SOCIALES
DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE
DE SEINE ET MARNE**

**COMPTE RENDU - RELEVÉ DE DECISIONS N° 03/25
BUREAU DU CONSEIL D' ADMINISTRATION DU MARDI 22 AVRIL 2025**



ORDRE DU JOUR

- 1- Validation du dernier relevé de décision du 11/02/2025**
- 2- Point Bureau Electoral – Désignation des membres**
- 3- Point sur la CAS**
- 4- Activités en cours**
- 5- Informations et Questions Diverses.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

CGT : Jean-Louis LEFRANÇOIS (Président), Pascal COTTIN (2^{ème} vice-président), Gilles RIVIERE (3^{ème} Vice-Président), Céline MILLOT (Trésorière Générale), Romuald CHEVALLIER (Secrétaire Général), Antoine MARINO (Trésorier général adjoint), Philippe BECHU (Secrétaire Général Adjoint)

CFDT : Valérie FOUQUET

INVITÉS

Yanne ARMENGOL (Secrétaire des Elus)

EXCUSÉS

CGT : Jean-Claude FRANCOIS (1^{er} Vice-Président)

CFE/CGC : Sophie CASTANET

FO : Frédéric DORLEAC.

1- Validation du relevé de décision

Le Président demande s'il y a des remarques sur le relevé de décisions du 11 février.

Valérie FOUQUET demande une précision sur la Convention de saisie et d'assistance comptable de la CCAS (page 2 délibération n°22). Elle demande si auparavant il ne faut pas qu'il y ait eu une convention signée entre le Président de la CMCAS et les différentes organisations syndicales.

Le Président souligne que la CCAS demande uniquement la signature du Président ; quoi qu'il en soit la décision a été prise et validée par tous lors du dernier bureau. Mais il pense qu'en effet il faudrait creuser la question car les termes ne sont pas forcément explicites sur ce préalable.

Il n'y a plus de remarques, le Président propose de passer au vote.

DÉLIBÉRATION N°2025 – 42

Le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **22 avril 2025**, approuve à l'unanimité des présents, le relevé de décisions du 11 février 2025.

- **POUR** : UNANIMITÉ (7 CGT, 1 CFDT)

2 - Point Bureau Electoral – Désignation des membres (voir ANNEXE 1)

Le Président précise qu'il doit faire remonter les noms des membres du BEL avant le 16 mai. Il faut élire un président.

- **Pour FO**, Frédéric DORLEAC a envoyé un mail avec les noms des membres :
 - Titulaire : Frédéric DORLEAC
 - Suppléant : Jean Sébastien BLUM
- **Pour la CFDT**, Valérie FOUQUET donne les noms :
 - Titulaire : Valérie FOUQUET
 - Suppléant : Catherine LE MENN
- **Pour la CGT**, le Président donne les noms :
 - Titulaire : Céline MILLOT
 - Suppléant : Pascal COTTIN
- **Pour la CFE/CGC** nous n'avons pas encore reçu les noms.

Le Président précise qu'il fera remonter les noms le 14 mai.

Valérie FOUQUET souligne qu'il faudra vérifier les listes électorales.

Le Président précise que c'est le BEL qui s'en charge. Le 13 mai, les premières listes arrivent. Il faut caler une réunion dès maintenant afin de faire le point. Il propose de consacrer une partie du temps **lors du prochain Conseil d'Administration le 20 mai pour en discuter.**

Valérie FOUQUET regrette que cela se passe à ce moment là car elle doit assister à une réunion CSE et ne sait pas si elle pourra se libérer.

Céline MILLOT informe que notre liste (77) créée par les employeurs est consultable sur notre interface internet fournie par le prestataire (site de votes).

Valérie FOUQUET propose de demander les noms pour le CFE/CGC à Sophie CASTANET.

Pascal COTTIN précise qu'il faut mettre en place une réunion spécifique pour établir la liste des noms.

Céline MILLOT pose la question de l'impact si une organisation syndicale ne donne pas de noms.

Le Président décide par correction d'envoyer un mail aux délégués FO et CFE/CGC, afin de le leur rappeler.

Le Président annonce que **Céline MILLOT sera proposée comme présidente du BEL**. L'élection du président du BEL sera proposée par mail pour le 14 mai.

3 – Point CAS

Le Président rappelle qu'en l'absence du Chef de service, actuellement en congés, il va faire un rapide point sur le sujet.

En ce qui concerne les intérimaires, il rappelle que ce dernier est mandaté pour gérer au mieux les situations d'urgence. Ainsi, en l'absence prolongée de la Technicienne Activités, nous avons fait appel à une intérimaire jusqu'à fin mai.

Nos trois autres intérimaires sont également en contrat jusqu'à fin mai.

Valérie FOUQUET demande s'il y a d'autres absences ; la réponse est négative.

Philippe BECHU évoque l'immersion de la candidate au poste de secrétaire des élus.

Le Président confirme qu'en effet, elle a fait une immersion d'une semaine et qu'elle a beaucoup apprécié la CMCAS 77. Le Chef de service lui a aussi parlé du poste d'assistante communication vacant. Il doit aussi recevoir une seconde candidate pour le poste de secrétaire des élus dès son retour de congés.

Concernant la candidate au poste de TAC qui était venue en immersion, elle n'a pas donné suite.

Valérie FOUQUET demande s'il y a toujours des postes vacants. La réponse est oui. Elle demande aussi comment est l'ambiance au niveau des services avec la charge de travail liée notamment au nombre important d'activités en cours, surtout au niveau des voyages. Le Président lui propose de faire le tour des services après la réunion du Bureau afin de poser la question.

Philippe BECHU souligne que le service Activités est chargé principalement avec les appels téléphoniques

Le Président précise que le Chef de service est attentif à la charge de travail des différents services, et à cet effet, il a organisé une réunion du personnel la semaine dernière afin de faire le point avec chaque membre du personnel. Il a décidé entre autres d'embaucher un(e) intérimaire afin d'atténuer la charge de travail de l'Assistant activité sanitaire et sociale qui se retrouve seul à gérer son service, en attendant l'embauche d'un technicien ASS.

Le Président donne la parole à Pascal COTTIN pour un retour sur la réunion CMCAS qui s'est tenue le 15 avril.

Cette réunion rassemblait les assistants ASS, Accueil Conseil, le Chef de service et les correspondant(e)s ; elle avait pour objet la migration mutuelle qui prendra effet en juin au sein des IEG, ainsi qu'un point sur la CSMR et ses impacts. Pascal COTTIN souligne que certains sont inquiets au sujet de ce changement et de ce qu'il va advenir des options qu'ils avaient avec l'ancien prestataire.

Valérie FOUQUET rappelle la date du 16 mai pour valider le changement, il est important que chacun soit informé dès à présent.

Pascal COTTIN remarque que les gens ont surtout besoin de conseils, notamment en ce qui concerne la loi Evin pour les retraités, qui cristallise la grille de garanties. Il pense que c'est le meilleur choix pour eux.

Le Président souligne que c'est à l'employeur (la RH) de s'assurer que les informations soient bien transmises.

Valérie FOUQUET pense surtout aux employés de la CMCAS.

Philippe BECHU relève que lors de ses passages à CROISSY BEAUBOURG et MEAUX il a aidé les responsables de site à faire passer l'information.

Valérie FOUQUET remarque que les RH ne font pas forcément passer les informations.

Pascal COTTIN rajoute qu'il y a de plus en plus de plateformes sans RH dédiée ; il y aura forcément une période de battement lors du transfert entre les deux mutuelles, même chez les actifs il y en a qui n'ont pas communiqué d'adresse mail.

Le Président souligne qu'il a discuté avec le chef de service pour procéder à une relance par mail ; un article paraîtra aussi sur le prochain journal pour rappeler ce changement de mutuelle.

Antoine MARINO soutient que c'est quand même à l'employeur que revient la charge d'informer les salariés.

Pascal COTTIN rajoute que le prestataire devra lui aussi faire des relances auprès des adhérents, notamment pour réclamer les RIB.

Une discussion s'engage pour déterminer s'il s'agit d'un régime obligatoire ou non, et dans quel cas une dispense peut être demandée pour ne pas être automatiquement affilié à la mutuelle. Le Président remarque que c'est un sujet à creuser au cas où la question se poserait.

4 – Activités en cours (voir ANNEXE 2)

Commission Santé Solidarité

Le Président passe la parole à Pascal COTTIN.

- **Morgat** : en cours de bouclage pour le groupe qui part fin mai. On a encore plus d'inscrits que de chambres disponibles. On doit déterminer la liste des participants cette semaine. On a demandé deux ou trois chambres supplémentaires, cependant on n'arrivera pas à satisfaire toutes les demandes.

Il sera possible d'aller jusqu'à 48 participants, mais pas plus de 50 afin d'assurer un maximum de confort dans le bus et dans l'accompagnement des participants.

Antoine MARINO demande s'il y a des bénéficiaires qui ont fait une demande sur les deux groupes (mai ou septembre). Pascal COTTIN confirme, on a déjà 50 participants sur le second groupe, mais on ne peut pas savoir encore s'il sera possible d'obtenir des chambres supplémentaires pour satisfaire les demandes ; il y a environ une quinzaine de personnes sur chaque groupe qui n'ont pas pu être prises.

Le Président fait remarquer qu'il faut aussi prévoir un nombre d'accompagnateurs suffisamment important et les compter dans la répartition des chambres.

Pascal COTTIN rappelle que le choix se portera principalement sur les personnes qui n'ont encore participé à nos sorties ou séjours, ainsi que sur le coefficient, afin de privilégier les plus faibles revenus.

- Philippe BECHU demande si une relance a bien été faite en ce qui concerne les éligibles au **chèque solidaire de fin d'année**. Pascal COTTIN confirme que oui, et que les relances sont et seront faites par divers biais. Il va s'appuyer sur une liste des retraités par tranche d'âge qu'il a demandée au service TAC.

Le Président suggère de modifier le critère « âge » et de parler surtout de « solidaire », « isolé » et de les privilégier. Il rappelle que l'origine de cette action était basée sur ces critères, et non sur les 75 ans et + seulement !

Pascal COTTIN précise que concernant le séjour pour les 75 ans et + et plus c'est pareil, il y a eu une déviance à un moment, car à la base il concernait les isolés à faibles revenus uniquement. Antoine MARINO rappelle qu'à ce moment-là on n'avait pas enregistré plus d'une quinzaine d'inscriptions !

Pascal COTTIN pense qu'il faudrait formaliser tous ces critères en fin d'année.

Antoine MARINO souligne qu'il faut aussi aiguiller certains bénéficiaires sur des sorties adaptées à leur niveau de forme physique.

Commission Arts, Loisirs & Sports

Le Président passe la parole à Céline MILLOT.

- **Cours de peinture** : les inscrits au cours du jeudi après-midi ont tous réglé. Pas encore de retour sur les cours du matin, idem pour les RENARDIERES.
- **Soirée privative ASTERIX** : nous en sommes à un total de 1010 demandes. Il y a encore des inscriptions sur la liste d'attente. Le Président informe qu'il y aurait 200 places invendues sur les autres CAS, mais il faut attendre la forclusion, pour certains au 29 avril. Céline MILLOT suggère de privilégier ceux qui ne seraient pas allés à cette soirée l'année dernière.
- Concernant les **stages peinture**, nous n'avons pas encore de retour.
- **Merlimont** : il y a eu des annulations. Nous avons donc 46 participants. Il faut organiser la logistique avec le transport en bus des groupes qui ont choisi le SPA (2 groupes) ou le char à voile.

Commission Pensionnés

Le Président passe la parole à Gilles RIVIERE.

- **Maxi Show** : tout s'est bien déroulé. 54 participants. Un couple de retraités à demandé à participer avec un fils handicapé ; cela a été bien accueilli.

Le Président rappelle que l'accompagnateur doit être bien inscrit et validé.

- **Druyes les Belles Fontaines** : c'est bouclé.
- **Opéra Garnier** : 83 inscrits. Il faut regarder l'historique en l'absence du Chef de service. Il y a urgence.
- **Canal de Briare** : 38 inscrits à ce jour.
- **Chinon** : 40 inscrits à ce jour.

Commission Jeunesse

Le Président passe la parole à Romuald CHEVALLIER.

- **Journée sur Paris** : elle s'est déroulée le 5 avril. 4 accompagnateurs étaient prévus (inscrits et validés) pour cette sortie, mais 3 se sont rajoutés alors qu'ils n'étaient pas prévus. Ils ont décidé d'être accompagnateurs sur le prétexte qu'il y avait beaucoup d'enfants à encadrer, et réclament à présent le remboursement de leur billet pour la tour Eiffel. Romuald CHEVALLIER précise qu'il n'y avait personne de la Commission Jeunesse lors de cette sortie, donc aucune figure d'autorité pour recadrer cette initiative personnelle.

Valérie FOUQUET remarque qu'il faut poser des règles claires avant toutes sorties de ce type afin d'éviter les débordements qui pourraient survenir aussi sur d'autres activités.

Céline MILLOT suggère que les accompagnateurs soient choisis une fois que tous les inscrits sont validés.

Le Président décide de les rembourser car nous n'avons pas été clairs sur nos sélections et critères « d'accompagnateurs » et que nous aurions dû leur spécifier clairement qu'ils n'étaient pas retenus ; ils n'ont certes pas reçu de convocation, mais nous aurions dû leur signifier clairement (par téléphone et par écrit) qu'ils n'étaient pas retenus.

Antoine MARINO rappelle qu'il faut prévoir en amont le nombre précis d'accompagnateurs dans le nombre de places disponibles.

- **Illucity** : cette activité pourrait être annulée s'il n'y a pas plus d'inscrits.

Voyages :

- **Albanie** : petit problème pour un couple qui a dû rester au sol pour cause d'oubli de leurs papiers dans leur voiture !
- **Monténégro** : ils sont bien arrivés.

- **Lisbonne** : la date de forclusion est passée mais nous avons encore de la place. Il faut relancer ou ouvrir aux autres CMCAS afin de rester au plus près de la tranche de prix prévue au départ.

Dans cet esprit d'inscriptions imprévisibles dans les deux sens, le Président pense qu'il faudrait prévoir dès l'appel d'offre les possibilités de créer des groupes supplémentaires pour les cas où les inscriptions dépasseraient les places initialement disponibles, afin de satisfaire le plus grand nombre.

En ce qui concerne Lisbonne, il faut étudier le contrat pour connaître les dates butoirs et éventuellement annuler le voyage. Mais c'est contrariant pour notre objectif de faire partir tout le monde.

Valérie FOUQUET pense qu'il faudrait refaire une relance et après ouvrir aux autres CMCAS.

Le Président suggère de refaire le point à ce sujet lors du prochain Conseil d'Administration.

5 – Informations et questions diverses

Il n'y a pas de remarques. Le Président lève la séance.

Le prochain Bureau du Conseil d'Administration est prévu le mardi 3 juin 2025

ANNEXE 1



ETAPES DU PROCESSUS ELECTORAL ¶

Date-Retenue	Etapes du processus électoral	Acteurs	Articles de l'accord
Le 5 septembre 2025	Envoi par le prestataire des listes électorales rectifiées, pour le périmètre qui les concerne : - à chaque BEL pour communication aux organisations syndicales habilitées (fichier de la CMCAS) - au BVN, au format excel , dans son intégralité.	Prestataire	Art.3.3.2
Le 9 septembre 2025	Le prestataire met à disposition sur un site dédié la liste électorale provisoire, les professions de foi, pour consultation par les électeurs	Prestataire	Art.3.3.2 et Art.6.6
Le 9 septembre 2025	Date limite de transmission par les OS habilitées au BEL au périmètre de chaque CMCAS des professions de foi et logo	OS habilitées	Art.6.4
Avant le 9 septembre 2025 à 17h	Date limite de présentation par les OS habilitées au BEL au périmètre de chaque CMCAS : - des listes de candidats (heure limite : 17 heures) - du nom du délégué de liste	OS habilitées	Art.6.4
Le 9 septembre 2025	Transmission par le BEL de son adresse qrqj aux délégués de liste	BEL	Art.2.3
Le 11 septembre 2025	Transmission au prestataire des professions de foi et logo par les BEL Date limite pour effectuer des corrections sur les listes de candidats par les OS habilitées et validation par le BEL au périmètre de chaque CMCAS	BEL OS habilitées	Art.6.6 Art.6.5
Le 11 septembre 2025 au plus tard	Date limite d'envoi par chaque BEL au prestataire et aux interlocuteurs des Entreprises : - des délégués de liste Sont également transmises au prestataire : - les listes des candidats - les conventions entre OS habilitées sur les listes d'entente	BEL OS habilitées OS habilitées OS habilitées	Art.6.6 et art.7.1 OS habilitées OS habilitées OS habilitées
Le 12 septembre 2025 au plus tard	Date limite pour adresser aux BEL, les demandes de modifications relatives aux listes électorales, par toute personne ayant intérêt à agir.	Electeurs	Art.3.3.2
Le 16 septembre 2025	Date limite de détermination par chaque BEL du lieu de proclamation des résultats au périmètre de chaque CMCAS et communication aux interlocuteurs désignés par les entreprises et au BVN.	BEL	Art.2.2.2
Avant le 17 septembre 2025	Pour les VPC : le prestataire envoie à chaque BEL les projets de bulletins de vote et professions de foi en vue du « Bon à tirer » par les délégués de liste	Prestataire	Art.8.1.1
Le 17 septembre 2025 au plus tard	Date limite d'envoi par chaque BEL au BVN des demandes de modifications des listes électorales Pour les VPC : Chaque délégué de liste valide le « Bon à tirer » des bulletins de vote et des professions de foi et le communique au BEL Chaque BEL transmet au prestataire les modèles de bulletins de vote et de profession de foi	BEL DL BEL	Art.3.3.2 Art.8.1.1 OS habilitées
Le 22 septembre 2025	Date limite d'affichage par les entreprises sur les panneaux dédiés : - de la date et de la durée de l'élection - du lieu de proclamation des résultats	Entreprises	Art.4
Le 18 septembre 2025 au plus tard	Date limite d'envoi par le BVN au prestataire des demandes de modifications des listes électorales validées.	BVN	Art.3.3.2
Le 22 septembre 2025	Date limite de mise à disposition, par le prestataire, sur un site dédié consultable des listes rectifiées d'électeurs par CMCAS	Prestataire	Art.3.3.2

¶

ANNEXE 2

C.A.S Seine et Marne

ACTIVITES EN COURS

COMMISSION SANTE SOLIDARITE

ACTIVITES

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
Séjour + 75 ans	25/05 au 01/06/2025	30	13/04/25	66	
Séjour + 75 ans	21/09 au 28/09/2025	30	13/04/25	77	

COMMISSION ARTS, LOISIRS & SPORTS

ACTIVITES

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
SAISON PECHE 2025	01/03/25		Pas de forclusion	31	
COURS DE PEINTURE BLR	01/01/25	20	Pas de forclusion	14	
COURS DE PEINTURE RENARDIERES	01/01/25	15	Pas de forclusion	7	
SOIREE PRIVATIVE ASTERIX	28/06/25	900	14/03/25	1010	900
STAGE ULM -ANEG	16 au 18/05/2025	10	04/05/25	12	12
SEJOUR A MERLIMONT	20 au 22/06/2025	50	30/03/25	52	46

BILLETTERIE

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
SPA BILLET PARCOURS AQUATONIC	15/06/25	102			
BILLETS KARTLAND	Pas de date limite	1697			
SPA BILLET PARCOURS AQUATONIC + SOIN	24/04/25	9			
PISCINE MORET/LOING	01/01/25	383			
PISCINE MORET/LOING BIEN-ETRE	01/01/25	70			
KARMA	Pas de date limite	51			
BOWLING - CARTONNERIE	Pas de date limite	42			
SPEEDPARK	Date limite 25/08/2025	362			
LUMIGNY SAFARI RESERVE	14/04/26	115			

COMMISSION PENSIONNES

ACTIVITES

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
MAXI SHOW	03/04/25	50	20/03/25	54	54
DRUYES LES BELLES FONTAINES	24/04/25	50	06/04/25	47	47
OPERA GARNIER	06/05/25	50	20/04/25	83	
CANAL DE BRIARE	03/06/25	50	10/05/25	38	
WEEK-END CHINON	20/06/25	50	04/05/25	40	

COMMISSION JEUNESSE

ACTIVITES

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
JOURNEE SUR PARIS	05/04/25	50	16/03/25	27	26
ILLUCITY	17/05/25	30	20/04/25	5	
CADEAUX DE NAISSANCE	01/01/25	56	Pas de forclusion	9	

VOYAGES CMCAS

ALBANIE	16/04 au 23/04/2025	50	15/03/25	41	41
MONTENEGRO	19/04 au 26/04/2025	50	01/03/25	52	52
LISBONNE	13/09 au 15/09/2025	50	30/03/25	44	19
ROME	27/09 au 29/09/2025	50	30/03/25	70	44
GLACIERS SUISSES SEJOUR 1	02/10 au 06/10/2025	50	30/03/25	50	50
GLACIERS SUISSES SEJOUR 2	06/10 au 10/10/2025	40	31/03/25	50	32
COPENHAGUE	03/10 au 05/10/2025	40	30/03/25	59	35
PANAMA SEJOUR 1	04/11 au 12/11/2025	40	30/03/25	40	40
PANAMA SEJOUR 2	11/11 AU 19/11/2025	40	30/03/25	40	40
CAMBODGE SEJOUR 1	19/11 au 30/11/2025	40	30/03/25	40	40
CAMBODGE SEJOUR 2	12/10 au 23/10/2025	21	30/03/25	21	20

23/04/2025